

Laurent CROIZIER

Conseiller municipal de Besançon

Conseiller communautaire du Grand Besançon

Madame la Maire de Besançon
Copie à Madame l'Adjointe en charge de la culture,
du patrimoine historique et musées, et des équipements culturels
Mairie de Besançon
2 rue Megevand
25000 BESANCON

Besançon, le 29 juillet 2021

Madame la Maire,

J'ai appris par voie de presse la fermeture au public de la Chapelle Notre-Dame du Refuge, édifice incontournable du Patrimoine bisontin classé Monument historique.

Le patrimoine historique de Besançon est d'une grande richesse. Il est reconnu au-delà des frontières locales et témoigne de l'important passé de Besançon. Il convient de le préserver, de le valoriser et de le rendre accessible à tous, pour ce que la culture peut apporter d'épanouissant à chacun et en ce qu'il permet de faire rayonner notre cité.

Je ne peux que m'émouvoir quand l'un des joyaux de notre ville, un lieu patrimonial prestigieux comme l'a justement rappelé Monsieur Lionel ESTAVOYER, se voit fermé à la visite pour les Bisontins et les touristes, alors qu'il permettait de rassembler plus de 5000 visiteurs par an.

Je ne peux que m'émouvoir de l'incertitude qui entoure l'enjeu de la valorisation patrimoniale de l'Hôpital St Jacques, qu'il s'agisse de la Chapelle Notre-Dame du refuge comme du musée de l'anesthésie.



J'aspire à ce que la Ville de Besançon affiche clairement ses positions et s'engage désormais activement dans la préservation et l'accès au public du patrimoine de l'ancien hôpital.

Je souhaite également que l'association ANDREF, qui gère bénévolement depuis plusieurs années l'organisation des visites de la Chapelle, bénéficie d'un rôle important dans les réflexions.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, madame la Maire, ma sincère considération.

Mairie de Besançon
2 rue Mégevand
25034 Besançon Cedex
Tél. 03 81 61 50 50
Fax 03 81 61 50 99
www.besancon.fr

Laurent CROIZIER